



L'Europe découvre aujourd'hui, dans un mélange de stupeur et de déni, une vérité que la France sait depuis plus de soixante ans : la dissuasion nucléaire ne se délègue pas. Pendant des décennies, les Européens ont voulu la protection sans l'indépendance, le parapluie sans la responsabilité. Le flou stratégique américain, désormais assumé depuis la *National Security Strategy*, fissure le cœur même de la dissuasion de l'OTAN, fondée sur une doctrine d'emploi de contre-force inscrite dans la continuité de l'engagement conventionnel et demeurant intégralement sous contrôle de Washington. Cette réalité suffit à ruiner l'illusion d'une autonomie stratégique européenne bâtie sous parapluie américain.

Car la doctrine nucléaire de l'OTAN n'est pas dissuasive au sens français du terme. Elle n'exclut ni l'emploi tactique précoce, ni la « première utilisation » sur un théâtre européen, au risque d'atomiser des territoires alliés pour tenter de rétablir une situation militaire dégradée. Surtout, elle repose sur une double clé qui n'en est pas véritablement une : en dernier ressort, la décision appartient aux États-Unis. Dès lors, il est rationnel — et même prévisible — que Washington hésite à mettre en jeu son propre territoire pour sauver Poznań, Tallinn ou Bucarest.

Face à cette fragilité, certains responsables européens évoquent désormais l'idée d'une « bombe européenne ». C'est une mauvaise réponse à un vrai problème. Le partage nucléaire ne produit pas de crédibilité stratégique. Une responsabilité fragmentée affaiblit le signal, dilue la décision et accroît mécaniquement le risque d'erreur de calcul ou de paralysie. Les stratèges français — Raymond Aron, André Beaufre, Pierre Gallois, Lucien Poirier, Jean Buchalet — l'avaient établi : la dissuasion n'est ni un outil de victoire ni un instrument de gestion du champ de bataille. Elle est un fait politique destiné à empêcher la guerre, non à la conduire. On ne peut pas gagner une guerre nucléaire !

La doctrine française est fondée sur l'indépendance des moyens et l'autonomie de décision. En combinant stricte suffisance, capacités de frappe d'ultime avertissement et de frappes stratégiques, elle apparaît aujourd'hui comme la seule doctrine nucléaire européenne à la fois cohérente et politiquement défendable. Elle permet d'éviter a priori l'atomisation de l'Europe, refuse l'escalade tactique désinhibée et repose sur un principe cardinal : un seul décideur, une parole lisible, une capacité de seconde frappe incontestable.

L'enjeu n'est donc pas de partager la force nucléaire française, mais d'en élargir la crédibilité. Il s'agit d'étendre la notion d'intérêts vitaux — tout en les maintenant dans une incertitude nécessaire —, d'associer des partenaires européens au dialogue stratégique, aux exercices, à l'épaulement conventionnel par un corps de bataille suffisamment robuste pour relever le seuil. Il s'agit aussi de contrer les tentatives de contournement par des capacités conventionnelles et hybrides, afin de conforter la dissuasion par le déni. N'est-ce pas là le seul chemin réaliste vers une autonomie européenne véritable ? Le sceptre nucléaire ne se partage pas ; la protection, si.

À l'heure où la dissuasion de l'OTAN vacille et où la tentation de la prolifération renaît, la France détient une responsabilité singulière. Non pas imposer sa dissuasion, mais offrir à l'Europe ce qui lui manque le plus : une grammaire nucléaire lisible, froide et crédible. Subsistera, bien sûr, le doute sur la volonté de mourir pour Gdańsk... mais une paix durable n'a pas de prix.

*VAE (2S) Xavier Paitard*